



Année Universitaire 2021-2022

M2 Informatique - Parcours Données et Connaissances Note d'information aux étudiants

1 Modalités d'évaluation de l'UE Stage

La note de l'UE stage est la moyenne pondérée de trois notes, établies selon les critères mentionnés dans les fiches d'évaluation correspondantes :

- la note de travail (50%), attribuée par le maître de stage en entreprise ou laboratoire,
- la note de rapport écrit (25%), attribuée par le tuteur universitaire (cf. section 3),
- **la note de présentation orale** (25%), attribuée par le jury de soutenance (cf. section 4).

Le rapport écrit et la présentation orale doivent décrire le travail réalisé en entreprise ou laboratoire et le situer par rapport aux enseignements dispensés dans le cadre de la formation, afin de mettre en valeur l'apport du stage.

ATTENTION: Tout document de stage (rapport, annexes, support de présentation etc.) doit avoir reçu l'aval du maître de stage avant d'être transmis. Dans le cas de travaux confidentiels, se reporter à la section 6

2 Suivi de stage

- Chaque étudiant doit prendre contact avec son tuteur pédagogique, lui faire part d'un état d'avancement du stage et convenir d'un RDV téléphonique si hors région toulousaine, RDV sur site si le stage se déroule sur Toulouse.
- Bien entendu, mettre en contact les tuteurs industriels (en entreprise) et pédagogiques (à l'université) pour convenir d'un tel RDV.

— Un rapport d'activité à mi-parcours est à envoyer à votre tuteur pédagogique ET la responsable des stages par email le 15 juin 2018. Ce rapport, de 5-6 pages environ, doit résumer les tâches réalisées, celles qui sont en cours et celles qui vous reste à faire.

— Au plus tard 2 semaines avant la soutenance :

- Votre tuteur industriel doit envoyer à la responsable de l'UE stage un courrier contenant la fiche d'évaluation du stage (fichier envoyé à vos tuteurs).
- Vous devez envoyer votre rapport de stage **par mail à votre tuteur universitaire tout en mettant en copie la responsable de l'UE**. Au préalable, se mettre d'accord avec le tuteur universitaire sur la date précise de remise souhaitée et le format désiré (électronique, papier).

3 Rapport de stage

Le rapport de stage devrait **comprendre 40-60 pages (sans annexes)**, les annexes ne doivent pas être très nombreuses.

Il est essentiellement que le rapport rende compte du déroulement du stage, ce qui implique de *faire la synthèse du travail effectué et établir le bilan du stage, sans toutefois occulter totalement les aspects techniques*. Il doit témoigner des compétences acquises et pouvoir servir de justification d'une première expérience professionnelle lors de futurs entretiens d'embauche.

La plus grande attention doit donc être apportée à la rédaction de ce document, tant au niveau de la forme (mise en page, orthographe, grammaire, style, clarté, concision, etc.) que du contenu (présentation du travail, bilan, etc.). Il vous est conseillé de respecter le plan suivant (comme tout plan type, il peut être adapté au contexte particulier : ordonnancement et structuration des rubriques, prise en compte de spécificités du stage etc.) :

- Page de couverture, avec obligatoirement : logo UPS, nom de l'étudiant, spécialité du M2, année universitaire, période du stage, nom de l'entreprise ou du laboratoire, nom du maître de stage, nom du tuteur universitaire, titre du stage;
- Table des matières détaillée, avec indication des numéros de pages;
- Remerciements:
- Un résumé de stage d'environ 500 mots (un en français et un en anglais)
- Introduction : présentation succincte du contexte, du sujet et des objectifs du travail demandé; justification de l'intérêt (pour l'entreprise ou le laboratoire et pour vous) et de la nécessité de celui-ci (pour l'entreprise ou le laboratoire); présentation de la structure générale du rapport, avec éventuellement des conseils de lecture par type de lecteur;
- Contexte (présentation de l'entreprise (groupe, société et service) ou du laboratoire, de leurs activités), cadre de l'étude (situation du travail demandé par rapport aux

- activités de l'équipe, présentation des méthodes, techniques et outils indispensables à la compréhension du travail réalisé), moyens mis à disposition;
- Présentation détaillée du sujet (problème informatique à résoudre) et de ses objectifs :
- Démarche méthodologique proposée et justification de celle-ci, organisation du travail, planning
- Description du travail réalisé :
 - première analyse, montrant les problèmes à résoudre
 - étude des différentes solutions techniques possibles, choix retenu, justification
 - réalisation, test
- Bilan des résultats obtenus, pour l'entreprise ou le laboratoire :
 - niveau d'atteinte des objectifs
 - apport du travail réalisé, pour l'entreprise ou le laboratoire
 - perspectives d'évolution
 - bilan sur la démarche proposée, bilan général sur l'étude
- Bilan personnel : apport du travail réalisé,
 - par rapport aux enseignements reçus dans le cadre de la formation (mentionner la mise en œuvre de ce qui a été enseigné, mais aussi de ce qui ne l'a pas été, dans le but de faire évoluer le programme des enseignements si nécessaire)
 - par rapport aux stages que vous avez déjà effectués
 - par rapport à votre projet professionnel
- Conclusion
- Glossaire et acronymes
- Bibliographie et références aux enseignements de l'année
- Annexes techniques éventuelles (obligatoirement séparées si aspects confidentiels) : extraits de documents techniques à destination de l'entreprise ou du laboratoire.

Attention. La présentation du contexte du stage (présentation entreprise, équipe de travail, cadre de l'étude, etc.) ne doit pas excéder 20% du rapport.

4 La présentation orale

Les présentations doivent être une synthèse du travail réalisé en entreprise ou laboratoire.

- Les présentations doivent avant tout être intéressantes pour l'ensemble du jury : vous devez mettre en valeur votre travail.
- Compte tenu de la brièveté de la présentation et de la composition du jury, vous n'aurez pas le temps d'aborder en détail tous les aspects techniques de votre projet : à vous de choisir les éléments que vous allez présenter, compte tenu de ces contraintes de temps; le jury pourra par contre vous poser des questions techniques

ou vous demander de préciser un aspect technique non développé.

5 Organisation des soutenances

- Les soutenances auront lieu **la semaine du 30/08/2021**. La date exacte vous sera communiquée courant juin.
- Les présentations doivent durer 20 minutes (pas plus), plus 10 minutes de questions. Vous devez respecter scrupuleusement votre temps de parole, sinon le jury pourra vous interrompre.
- Les soutenances sont organisées en sessions (4 ou 5 soutenances par session, suivies de la délibération du jury des soutenances de la session).
- Les jurys de soutenances sont composés d'un président de jury (un enseignant), des maîtres de stage des stagiaires de la session et des tuteurs universitaires de ces stagiaires.
- Les soutenances sont publiques, afin que les étudiants puissent appréhender l'étendue du domaine professionnel. Ainsi, tous les étudiants d'une session doivent assister obligatoirement à l'ensemble des présentations de la session.

6 Confidentialité des rapports de stage

Si le travail de l'étudiant doit rester confidentiel, il faut toutefois qu'il puisse présenter dans son rapport et lors de sa soutenance la démarche méthodologique qu'il a été amené à faire pour résoudre le problème qui lui a été posé et les connaissances informatiques qu'il a pu mettre en application ou qu'il a pu acquérir. Le plan-type du rapport doit être aménagé en conséquence et permettre de reprendre les parties confidentielles à l'issue des soutenances (annexes séparées).

Dans ce cas, le maître de stage doit se mettre en rapport avec le tuteur universitaire.

Farah Benamara (benamara@irit.fr)
Maître de conférences, HDR
Co-Responsable du M2DC et responsable de l'UE stage.
Laboratoire IRIT, Université de Toulouse
118 Route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 09